

BASSINFOS



*Bassinfos est sur le net à www.bassins.ch
Bulletin communal avec copyright ©*

SPORT à BASSINS

ACTIVITES SPORTIVES A BASSINS PAR PROFESSEUR DIPLOME

RENFORCEMENT MUSCULAIRE Mercredi 19h00 / CHF 10.— La Leçon

STRETCHING Mercredi 20h00 / CHF 10.—La Leçon

NORDIC WALKING Lundi 9h00 / CHF 8.— La Leçon

Jeudi 14h00 / CHF 8.— La Leçon

Cours semi privé et privé sur demande

!!! NOUVEAU !!!

AQUAGYM Mardi 14h15 / CHF 14.—La Leçon

(dans piscine privée à Bassins)

PLACES LIMITEES 8 leçons du 29.08 au 31.10

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Beatriz TANARI – 9, Chemin Raulan – 1269 BASSINS

Tél : 022 779 18 02

Sommaire :

- Sport à Bassins
- Rail + Bus Bassins
- Passeport 06
- Echos du Conseil Communal

Asile

Adem sera en vacances dès le 31 octobre 2006.

Sa situation n'est pas réglée à ce jour.

Nous resterons en contact pendant ces 3 mois de vacances et nous l'informerons des différents éléments portés à notre connaissance.

Il a fait recours au Tribunal fédéral contre la décision du Service de la Population SPOP de ne pas lui accorder un permis de travail.

Nous lui souhaitons de profiter de sa famille pendant ces quelques mois. Nous savons qu'il aura la volonté de reconstruire sa maison et que le ciel suisse sera radieux pour lui dès 2007.

Rail + Bus BASSINS

Les personnes au bénéfice d'un abonnement général CFF ou de parcours avec Bassins comme destination peuvent prendre le Rail + Bus sans s'acquitter du supplément de 3 ou 1 CHF et ceci dès le 11 septembre 2006.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires 0223662322. Les abonnements peuvent être obtenus au bureau communal.



Commune de Bassins
Place de la Couronne 4
1269 BASSINS

Heures d'ouverture du bureau communal :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30

Lundi soir : de 18h à 19h30

Le syndic est à votre écoute le lundi de 17h00 à 18h30 confirmer votre présence au bureau communal

Téléphone : 022 366 23 22

Télécopie : 022 366 39 17

Messagerie : bassins@bluewin.ch

www.bassins.ch

Patrouilleurs et patrouilleuses scolaires

La municipalité recherche pour l'année scolaire 2006—2007 quelques personnes pour assurer la sécurité aux passages piétons près de l'école et à la Cézille.

Toutes les personnes intéressées sont priées d'appeler Madame Liliane Malherbe au 022 3662322 ou envoyer un message à liliane.malherbe@bassins.ch pour toutes informations complémentaires. Avec nos remerciements.

Nous profitons de rappeler que les enfants scolarisés à Bassins peuvent utiliser le bus Rail + Bus Bassins gratuitement le matin et en fin de jour si ils sont à l'UAPE.

Cela peut être une solution pour diminuer le trafic automobile vers l'école et améliorer la sécurité.



Schulanfang!
Achtung Kinder!
Rentrée scolaire!
Pensez aux enfants!
Inizio scuole!
Attenzione bambini!

Passeport biométrique « passeport 06 »

Le passeport biométrique sera introduit dans le cadre d'un projet pilote. Ce passeport 06 sera établi dès septembre 2006, parallèlement à l'actuel passeport 03. Le passeport 06 ne vous sera toutefois utile que si vous souhaitez vous rendre aux Etats-Unis ou y transiter après le 26 octobre 2006 sans visa et que votre passeport 03 n'aura pas été établi avant cette date.

Comment obtenir ce passeport 06 ?

Vous déposez une demande d'établissement de passeport auprès de votre commune de domicile et vous versez la première partie de l'émolument (200 CHF + port)

Vous vous rendez dans un centre de saisie biométrique, au plutôt 5 jours ouvrables après le dépôt de la demande et au plus tard 30 jours ouvrables après, où vous serez photographié/e. Vous verserez le reste de l'émolument (50 CHF).

Le passeport vous parviendra au plus tard après 30 jours ouvrables.

Les titulaires d'un passeport 03 établi avant le 26 octobre 2006 n'ont pas besoin d'un nouveau passeport 06 ces prochaines années, même pour se rendre aux Etats-Unis ou y transiter sans visa.

Les personnes souhaitant encore obtenir un passeport 03 à temps doivent le commander rapidement. Dernier délai : mi-septembre 2006.

Dès septembre 2006, le passeport 06 lisible électroniquement sera établi parallèlement à l'actuel passeport 03. Le passeport 03 coûte 126 CHF pour les adultes et il est valable 10 ans. Durant le projet pilote, le passeport 06 coûtera 250 CHF et sera valable 5 ans.

Echos du conseil communal

Le « 24 Heures » du 7 septembre 2006 (journaliste Raphaël Ebinger) relatait avec beaucoup de justesse les débats de la Rue du Battoir. La Municipalité tient à le remercier pour son objectivité afin de résumer la situation. En voici un extrait qui peut éclairer la population sur la procédure administrative des travaux du Conseil et de la Municipalité :

« Sans surprise, la pétition, demandant la pose d'un nouveau sens unique sur la rue du Battoir et sa légalisation a été déposée au bureau du conseil. Signée de 69 habitants, la requête sera étudiée par une commission.

Avec les mêmes arguments, le Conseiller Bernard Treboux a lui déposé une motion beaucoup plus contraignante pour la Municipalité qui devra étudier le projet. Ces interventions mettent dans tous les cas en lumière les difficultés à trouver une solution satisfaisante pour tous. Alors même que personne ne remet en cause le problème actuel sur la rue du Battoir (manque de visibilité à cause des voitures parkées notamment).

L'histoire récente de cette rue est pourtant assez simple. Après deux essais de mise en sens unique de la rue pour une durée d'un an, le Conseil avait refusé les projets définitifs proposés par la Municipalité qui a dû remettre la rue en bidirectionnel. En effet, les mesures provisoires ne pouvaient légalement être prolongées plus longtemps.

La rue du Battoir est ainsi redevenue un axe mal sécurisé. Consciente de cette situation, la Municipalité entend maintenant élargir la réflexion sur la question de la circulation. « Nous planchons sur un projet global sur l'ensemble des rues à problème dans le village, explique le syndic Didier Lohri. Celui-ci comprendra des zones 30 km/h et sera présenté lors d'un prochain conseil communal, voire plutôt encore... » Le secteur de la Cézille où des aménagements visant à sécuriser l'arrêt de bus avaient été refusés par référendum, y sera inclus. »

Pour rappel, la motion « Zemp » concernant la Cézille a été relancée par l'intermédiaire du Conseiller Communal Roland Haefeli. Il y ajoute les déterminations du comité référendaire, soit la pose de feux rouges pour les utilisateurs de l'arrêt de bus pour se rendre dans la direction de Nyon.